

Aubin, Paul. *L'État québécois et les manuels scolaires au XIX^e siècle*. [Sherbrooke : Éditions Ex Libris], 1995. 119 p. (Collection Cahiers du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRELQ), no 2)

Jean-Rémi Brault

Volume 42, numéro 1, janvier-mars 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033327ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033327ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1996). Compte rendu de [Aubin, Paul. *L'État québécois et les manuels scolaires au XIX^e siècle*. [Sherbrooke : Éditions Ex Libris], 1995. 119 p. (Collection Cahiers du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRELQ), no 2)]. *Documentation et bibliothèques*, 42(1), 40-41. <https://doi.org/10.7202/1033327ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

romanesque de cinq grands romanciers français. D'abord Stendhal et, surtout son roman *Le Rouge et le Noir*. Ainsi, décrivant l'attitude de Julien qui se donne le plaisir d'ouvrir chacun des quatre-vingts volumes de l'oeuvre de Voltaire, Joëlle Gleize écrit: «*Dans ce gros-plan sur le geste de Julien, se trouvent tous les éléments nécessaires à la mise en scène du ravissement de la lecture: l'interdit, la transgression, la solitude, le secret, et la séduction de l'objet livre.*» (page 59)

Et puis, c'est Balzac et son immense *Comédie humaine*. «*Dans cet univers parallèle qu'est la Comédie humaine, monde fictif, mais qu'un contrat de lecture explicite, dans l'«Avant-propos», donne pour obéissant aux mêmes règles que la société de référence, le lecteur de roman réaliste ne peut s'étonner de voir représenter des livres et des scènes de lecture*» (page 97). Aussi, à travers toute l'oeuvre de Balzac, le livre et son lecteur trouvent-ils une place constante. «*Les romans [de Balzac] narrativisent toutes les formes de lectures et en dramatisent l'enjeu.*» (page 133).

C'est particulièrement dans *L'éducation sentimentale*, dans *Madame Bovary* et dans son célèbre *Bouvard et Pécuchet* que l'auteure retrouve la présence du livre chez Flaubert. Visiblement, chez ce romancier, le livre, pour présent qu'il soit, est utilisé de façon «*banale*». «*Il engendre, dans les mondes fictifs de Flaubert, des comportements et des discours banals*» (page 164). Sauf, peut-être dans le roman inachevé *Bouvard et Pécuchet*, dans lequel les livres sont littéralement omniprésents, et surtout dans lequel les deux protagonistes absorbent des quantités industrielles de volumes.

L'auteure s'intéresse également à un auteur et à une oeuvre fort négligés de nos jours. En effet, peu de personnes lisent maintenant l'oeuvre de Huysmans et son roman *À Rebours*, dont l'action se déroule principalement dans «*un lieu plein: d'objets, de fleurs, de tentures, et de livres. Au milieu du désert de Fontenay, la maison se referme sur ses trésors, musée autant que retraite*» (page 196). Dans ce récit, «*la bibliothèque est le coeur de la maison [...] La bibliothèque est reliée comme un livre et le livre est construit comme une bibliothèque*». On comprend alors que Joëlle Gleize ait retrouvé cet auteur dont on a écrit qu'il

était doué d'«*un tempérament artiste, en quête de sensations délicates.*»

Enfin, Proust. Il avait déjà écrit qu'un «*livre est le produit d'un autre moi que celui que nous manifestons dans nos habitudes, dans la société, dans nos vices*». Joëlle Gleize, pour sa part, affirme que «*le rôle joué par la littérature dans cette vie d'écrivain est insignifiant, comparé à celui qu'elle joue dans d'autres biographies d'écrivain*» (page 217). Néanmoins, dans cette oeuvre complexe et toute en délicates analyses, «*les livres lus par les personnages contribuent à les caractériser, sur les plans psychologique et sociologique. Beaucoup de personnages de la Recherche sont des lecteurs, de grands lecteurs parfois, et des lecteurs d'une oeuvre privilégiée*» (page 219). L'analyse de Joëlle Gleize aide considérablement à la compréhension, sinon à la redécouverte de l'oeuvre de Marcel Proust.

Car, ceux qui ont déjà lu les romans de ces écrivains, aussi bien ceux de Proust que ceux des autres auteurs dont il a été précédemment question, se délecteront par la découverte ou la redécouverte de ce personnage pourtant essentiel qu'est le livre. C'est la constatation que ces livres, souvent dûment identifiés, ont d'abord occupé une place importante dans le cheminement intellectuel de l'auteur du roman avant de devenir des protagonistes dans la narration de ce même roman. «*En représentant des lectures, les romans transposent en matière narrative des fragments d'un discours sur la lecture.*» (page 95)

L'auteure explique même que, chez certains romanciers, comme Balzac, «*le livre fictionnel prend en compte les conditions nouvelles du marché de la librairie. Il dit les craintes suscitées par cette évolution et sa rapidité: quelles chances un livre a-t-il de survivre?*» (page 133). L'étude économique et sociologique dépasse ou, au moins, s'insère dans la trame romanesque.

L'étude de Joëlle Gleize nous fait donc découvrir un aspect sinon ignoré, sûrement peu exploité, de l'histoire du livre. Elle parle aussi, et cet aspect de ses réflexions est particulièrement intéressant, de la «*lecture duelle*» pour évoquer, commente Raymond Jean, l'auteur de *La lec-*

trice, dans un magnifique texte intitulé *Le rempart des livres*, «*cette situation bien connue où deux personnes lisent un livre ensemble, par exemple un amant et sa maîtresse, ou bien dans une relation où l'un lit à haute voix tandis que l'autre écoute*». À ce moment, dit Joëlle Gleize, «*la fonction narrative qui conjugue amour et lecture a pour rôle constant de confirmer voire d'accélérer les relations amoureuses.*»

Conjuguer amour et lecture, n'est-ce pas conduire à un bonheur indiscible?

Jean-Rémi Brault
Montréal

Aubin, Paul. *L'État québécois et les manuels scolaires au XIX^e siècle*. [Sherbrooke: Éditions Ex Libris], 1995. 119p. (Collection Cahiers du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRELQ), no 2)

Voici un ouvrage original et très important. Il est original en ce sens qu'il scrute un domaine peu exploré. Car, l'auteur le rappelle d'entrée de jeu, «*cette étude porte sur l'intervention de l'état - Assemblée législative et Conseil de l'instruction publique - dans la production, la distribution et la consommation du manuel scolaire au Québec durant le XIX^e siècle; elle est complétée par le catalogue des manuels approuvés par le Conseil de l'instruction publique durant la même période.*»

Cette monographie est également très importante, dans la même mesure où les manuels scolaires exercent une influence capitale dans le processus éducatif des enfants et, par voie de conséquence, dans l'élaboration d'une société et d'une nation. Cet aphorisme de Jules Ferry est peut-être devenu un lieu commun, mais il exprime une vérité essentielle: «*Celui qui est maître du livre est maître de l'éducation*». Et Alain Choppin étudiant l'histoire des manuels scolaires en France, écrivait: «*Le manuel est le principal vecteur des valeurs que transmet l'institution scolaire: le choix de la langue [...] et du style, la sélection des sujets et des textes,*

l'organisation et la hiérarchisation des connaissances, obéissent à des objectifs politiques, moraux, religieux, esthétiques, idéologiques, le plus souvent implicites.»

C'est dans ce contexte qu'il faut lire l'étude de Paul Aubin. C'est en gardant en mémoire que le manuel scolaire constitue un instrument de formation privilégié qu'il faut comprendre le rôle de tous les états et de l'État québécois du XIX^e siècle en particulier, dans le choix des manuels et dans les efforts qu'il déploie entre ceux qui répondent à ses critères de valeur et les autres. C'est en se souvenant de la philosophie interventionniste qui animait les églises au Canada durant le siècle dernier et particulièrement l'Église catholique du Québec, que le lecteur réussit à décortiquer pourquoi un évêque québécois peut suspendre sa charge diocésaine, ne serait-ce que pour quelques jours, pour se pencher sur le grave problème de l'approbation d'un manuel de lecture ou d'un traité élémentaire d'arithmétique.

Aucun manuel n'est donc indifférent. Aussi, en principe, aucun manuel ne peut être utilisé dans les écoles du Québec, s'il n'a d'abord été approuvé par l'État, en l'occurrence par le Conseil de l'instruction publique. Seuls les «*livres approuvés et recommandés par le bureau des examinateurs*» (Loi de 1846) devraient être mis à la disposition des enseignants et des enfants. On sait pourtant de nombreuses exceptions à ce règlement, quelquefois inexplicables, quelquefois inavouables.

Le Conseil de l'instruction publique, divisé en comité catholique et en comité protestant, exerçait ce volet de son mandat, soit l'approbation des manuels scolaires, par le truchement de deux «*sous-comités des livres*», un pour chaque dénomination religieuse.

Tout au long du 19^e siècle, le Conseil nourrira certaines ambitions. En plus de se préoccuper d'approuver les livres, ce qui constitue une obligation que la loi lui reconnaît, il tentera désespérément d'imposer l'uniformité des livres. Cela signifie qu'il voudra faire en sorte qu'on adopte «*un système de livres, dont chacun, unique sur le même sujet, suffirait à l'élève étudiant*». Si l'application de ce système s'avère difficile à l'intérieur d'une école ou d'une commission scolaire, il devient utopique

pour l'ensemble des écoles québécoises.

Le Conseil voudra aussi s'impliquer dans la rédaction et la distribution des manuels, et ainsi devenir éditeur, puis libraire. En plus des difficultés inhérentes au recrutement d'auteurs compétents et à la production des livres, il devra affronter l'ire des éditeurs et des libraires qui refusent cette concurrence qu'ils jugent déloyale. De tous temps, la reconnaissance d'un manuel scolaire par les autorités et son utilisation par un grand nombre de professeurs et d'élèves constituent une source de revenus fort désirables pour les auteurs et les autres professionnels du livre.

L'auteur étudie cette activité, surtout pour la période qui va de 1856 à 1899. Et il divise son propos en trois périodes qui correspondent à autant de nouvelles lois relatives au rôle du Conseil de l'instruction publique. Il puise ses sources documentaires dans les archives nombreuses, notamment celles des communautés religieuses enseignantes qui souvent produisaient elles-mêmes des manuels scolaires. Comme il convient, il utilise abondamment le *Journal de l'instruction publique* et les rapports annuels du Surintendant de l'instruction publique.

L'ouvrage se termine par deux annexes fort intéressantes. D'abord, un «*catalogue des manuels approuvés*»: 441 titres regroupés par discipline. En plus de la description bibliographique aussi complète que possible de chaque titre, «*pour chaque entrée, on trouve la date d'approbation du manuel, celle de son éventuel retrait de la liste des «approuvés», l'auteur, le titre, le degré auquel le manuel était destiné, le comité - catholique, protestant ou les deux simultanément - qui a approuvé le manuel, la langue dans laquelle il a été rédigé et une localisation*». Sauf erreur, c'est la première compilation de ce genre qui est rendue disponible aux chercheurs.

Une autre annexe donne les lieux d'origine des manuels. «*Pour chacun des manuels dont l'auteur est identifié, on trouve le lieu d'origine des manuels (lieu où le manuel a été rédigé ou publié pour la première fois)*». Ainsi, sur 275 manuels dont l'auteur est dûment identifié, 52 sont du Québec, 7 de France, 60 d'Angleterre,

17 des États-Unis, 1 d'Allemagne, 20 de l'Ontario et 2 de la Nouvelle-Écosse. Voilà des statistiques qui peuvent faire réfléchir.

On le voit, le sujet est important. Et l'auteur le traite avec compétence. Il défri- che dans un champ peu exploité. Une prochaine étape pourrait conduire ce chercheur, ou un autre, dans l'utilisation de ces autres sources archivistiques que sont les documents des membres de ce Conseil de l'instruction publique, par exemple les documents des évêques du Québec qui étaient tous membres du comité catholique de ce Conseil et des laïcs qui ont joué, eux aussi, un rôle important, comme Thomas Chapais, pour ne nommer que le plus connu d'entre eux. Mais, déjà, ce modeste ouvrage constitue une contribution importante pour une meilleure connaissance de l'utilisation des manuels scolaires durant le siècle dernier et un apport essentiel à l'histoire de l'éducation au Québec.

Jean-Rémi Brault
Montréal

Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française. L'évaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone. Textes réunis par Alban Daumas, Michel Dousse et Martin Nicoulin. Fribourg: Éditions universitaires, 1995. 179 p.

L'évaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone présente, par delà les discours officiels d'inauguration et de clôture propres à l'événement à caractère international qu'était le congrès de l'ABCDEF tenu à Dakar les 17 et 18 mars 1993, les textes de neuf communications présentées l'une par le président de la Commission française pour l'UNESCO, les autres, par des directeurs de bibliothèque, des maîtres de conférences ou des professeurs, et un rapport de synthèse rédigé par le président de l'Association des bibliothécaires suisses.

On y rappelle les retombées du Colloque de Nice en 1982 et du Congrès de Villeurbanne en 1990. Alors que le premier avait permis aux participants de confirmer l'importance de l'évaluation, de